

ÉDITORIAL

POUR CONSOMMER LOCAL, DES CIRCUITS COURTS OU DE PROXIMITÉ ?

Les consommateurs les plébiscitent mais est-ce bien la même chose ? Pas du tout...

Le circuit est court lorsqu'il y a, au plus, un intermédiaire entre le producteur et le consommateur... mais il peut y avoir une grande distance !

Le circuit est de proximité lorsque la distance parcourue par le produit entre production et consommation est courte... mais il peut y avoir malgré tout un certain nombre d'intermédiaires !

Pendant des années, le circuit court **et** de proximité a été le mode de fonctionnement le plus courant : le paysan fournissait l'alimentation locale, l'artisan les produits et services nécessaires à ses voisins. Seuls, les produits rares étaient acheminés et utilisés avec parcimonie.

Et puis la société et le fonctionnement de l'économie ont tellement changé que les producteurs et les consommateurs ont été totalement déconnectés.

Les premiers ne connaissent plus les seconds que par les études menées sur leurs attentes.

Les consommateurs n'ont plus aucune idée des contraintes liées à la production.

Les réels intérêts des uns et des autres ont été oubliés.

Et les jeunes enfants sont persuadés que le lait et le beurre ne peuvent venir que du supermarché !

Aujourd'hui, on redécouvre le concept de proximité pour plusieurs raisons :

SOMMAIRE

- Pour consommer local, des circuits courts ou de proximité.....p. 1 et 6
- Ils ont enchanté nos beaux jours.....p. 2 et 3
- L'oiseau blanc.....p. 3
- Les trois cimetières de Mesnil-Saint-Père.....p. 4 et 5
- Piney : restauration d'une croix de chemin.....p. 6
- On a lu : les croix perléesp. 6
- 3 thèmes pour 4 circuits.....p. 7
- Actualités du Parc.....p. 7
- Animations.....p. 12
- Abonnement.....p. 12

En projet : l'attribution d'une marque « produit du Parc » à des viandes ovines et bovines issues des élevages du territoire du PNRFO



Credit photo : Pierre Garraud

• les problèmes économiques rencontrés font que les consommateurs ont envie que leurs achats profitent à leur région, à leur pays (le célèbre : nos emplettes font nos emplois)

• après les différents scandales liés au transport ou à l'élaboration de produits mal identifiés, les consommateurs réclament une traçabilité qui leur semble plus facile dans un environnement connu

• la prise de conscience collective des effets néfastes des transports sur l'environnement et ce, même si le transport n'est pas la principale source d'impact dans la chaîne alimentaire.

Plus qu'un phénomène de mode, c'est peut-être une véritable évolution sociétale, un changement d'état d'esprit qui peut se révéler profitable à un territoire rural comme le nôtre.

Leurs mélodies ont ravi nos oreilles mais voilà, le temps passe, les chants se font rares, certains oiseaux ont migré, d'autres, depuis des années, se sont adaptés à nos climats. Les sédentaires se nourrissent des baies du lierre, du sorbier, de l'aubépine, de l'églantier et profitent des mangeoires garnies de graines et des boules de graisse que nous leur offrons afin de passer au mieux ce cap difficile de l'hiver. Plusieurs fois par jour, c'est un ballet incessant de plumages colorés, de postures acrobatiques, chacun y trouve son compte et les prises de bec sont rares. La mésange prend sa graine et à tire-d'aile, va la picorer sur une branche, le pinson glane ce qui est au sol. Sans gêne, la sittelle torche-pot s'installe dans la mangeoire mais voilà le gros bec, sa taille impose, alors tous s'écartent. Le va et vient reprend aux différents points de ravitaillement jusqu'au crépuscule. Seul, le dérangement par un prédateur (chat) est à craindre. Non seulement il empêche l'oiseau de se nourrir comme il le devrait, mais il entraîne une utilisation des réserves énergétiques.

C'est un plaisir de les voir évoluer, tous si différents. Je me suis intéressée à certains mais la liste n'est pas exhaustive.

LA BERGERONNETTE GRISE :



Crédit photo : Fabrice Crosset

Longueur : 20 cm
Envergure : 30 à 32 cm
Poids : 23 g en moyenne
Longévité : près de 10 ans (maximum connu)
Nombre de pontes : 2 ou 3
Nombre d'œufs : 5 ou 6

La bergeronnette grise attirée par les troupeaux de vaches ou de moutons

s'est rapprochée des fermes et des villages depuis le moyen âge. Elle n'est pas craintive et se laisse facilement observer. Elle préfère les pelouses rases où elle chasse les insectes. La parade amoureuse est spectaculaire, le mâle se tapit devant la femelle en lui présentant son cou tout noir, puis il tourne autour d'elle. Si elle est consentante, la femelle se tapit devant le mâle, l'accouplement a lieu aussitôt. La femelle plus ou moins aidée du mâle construit le nid dans un trou de mur, sous une avancée de toit, dans un tas de pierres ou une cabane de jardin. Après l'incubation qui dure 12 à 14 jours, les petits reçoivent de nombreuses becquées. Ils quittent le nid 14 à 15 jours plus tard mais restent dans les parages tandis que les adultes, fidèles à leur site, entreprennent une nouvelle nidification.

LE BOUVREUIL PIVOINE :



Crédit photo : Fabrice Crosset

Longueur : 16 à 18 cm
Envergure : 28 cm
Poids : 18 à 36 g
Longévité : 17 ans (maximum connu)

Le bouvreuil est un des oiseaux les plus agréables à regarder, d'autant que sa présence au jardin est rare et discrète. Il fréquente

les bocages et les bois. Son alimentation est faite de graines ou de bourgeons. Les couples de bouvreuils sont très liés, peut être même à vie. Pendant la parade nuptiale, le mâle adopte des attitudes rituelles à proximité de sa partenaire qui se balance,

agite les ailes et se trémousse en guise de consentement ; en forme de conclusion, le mâle lui offre quelques nourritures ou lui tend quelques brindilles pour qu'elle se mette au travail... à la construction du nid. La femelle couve 4 à 5 œufs pendant 14 jours. Les jeunes, nourris par les 2 parents, quittent le nid au bout de 18 jours, la femelle assure alors une seconde couvaillon.

LE CHARDONNERET :



Crédit photo : Fabrice Crosset

Longueur : 11 à 13 cm
Envergure : 23 cm
Poids : 13 à 19 g
Longévité : près de 12 ans (maximum connu)

Le chardonneret est représenté sur les peintures dès les XV^e et XVI^e siècles. La beauté de ses couleurs

chatoyantes lui a été fatale : il s'est retrouvé bien souvent en cage ! Le chardonneret, comme son nom l'indique, apprécie les chardons, les graines de bardanes, de pissenlits, de chicorées, de centaurées... Les couples se forment parfois dès février sans parade spectaculaire, si ce n'est que le mâle offre de la nourriture à la femelle. Un arbrisseau, un petit arbuste ou une haie accueillera le nid dont la réalisation revient à la femelle. Elle pond 5 œufs qui sont couvés 14 jours. Les poussins sont nourris par le père en premier lieu puis par les 2 parents. Sous 15 jours, la 1^{re} nichée s'envole, 2 autres peuvent survenir.

L'ÉTOURNEAU SANSONNET :



Crédit photo : Fabrice Crosset

Longueur : 17 à 21 cm
Envergure : 37 cm
Poids : 60 à 95 g
Longévité : 22 ans (maximum connu)

Attention : ne pas confondre merle et sansonnet dont le plumage est constellé de points blancs en hiver.

L'étourneau familier des jardins et des demeures a eu maille à partir avec l'homme qui dès le XV^e siècle, déposait des « pots à oiseaux » (nichoirs) qui finissaient... à la casserole !

L'étourneau mâle choisit une infractuosité dans un arbre ou un mur. Elle doit être spacieuse pour assurer avec succès la reproduction. C'est en chantant qu'il attire sa partenaire qui rend le nid douillet en apportant tiges, paille, herbes, débris de plastique, plumes sous l'œil bienveillant de Monsieur Etourneau. 5 ou 6 œufs sont pondus, incubés par les 2 parents entre 12 et 14 jours. Le couple nourrit d'insectes et de larves la progéniture qui prend son envol sous 16 à 25 jours. Les adultes entament une seconde nidification. Après leur départ du nid, il est fréquent de voir les jeunes se réunir en bande.

LE GROS BEC CASSE NOYAU



Crédit photo : Fabrice Crosset

Longueur : 16-17 cm
Envergure : 31 cm
Poids : 54 à 56 g
Longévité : plus de 12 ans (maximum connu)

NOS BEAUX JOURS

C'est un oiseau corpulent à tête massive avec un bec impressionnant et un ravissant plumage. Dès les XVI^e et XVII^e siècles, il est fait état de cet oiseau dans des œuvres picturales. Son habitat est le bois, le verger mais on l'observe dans les jardins entre l'automne et le printemps. Il casse les noyaux des baies ou des fruits pour se nourrir des pépins et est friand des samares des frênes, des bourgeons des érables et des charmes. Les parades amoureuses sont spectaculaires mais rarement observées. La femelle bâtit le nid. Pendant la couvée des 5 œufs durant 11 – 14 jours, le mâle nourrit la femelle. Les 2 parents nourrissent ensuite les petits. Sous 15 jours, ils partent du nid mais restent en leur compagnie jusqu'à la fin de l'été.

LE MERLE



Crédit photo : Fabrice Croset

Longueur : 24-25 cm
Envergure : 34-38 cm
Poids : 80 - 125 g
Longévité : 21 ans

Dès les premiers beaux jours, c'est le chant du merle qu'on reconnaît dans les bois, les jardins ou en ville. Il se nourrit de baies, de fruits, de chenilles,

de vers de terre, se déplaçant au sol en sautant, pattes jointes. Il attire une partenaire sur son territoire en chantant, puis parade afin de se montrer à son avantage. La merlette consentante se tapit, incitant le mâle à se poser sur elle pour consommer l'accouplement. Elle construit un nid en forme de coupelle dans une haie, dans un arbre touffu ou une plante grimpante. La femelle couve seule durant 12 à 14 jours. Les 2 parents s'occupent des petits. Les jeunes quittent le nid au bout de 12 à 15 jours mais sont nourris encore par les parents pendant 3 semaines. La merlette peut entreprendre jusqu'à 4 couvées consécutives.

LA MÉSANGE BLEUE



Crédit photo : Fabrice Croset

Longueur : 11-12 cm
Envergure : 19-21 cm
Poids : 11 g en moyenne
Longévité : plus de 9 ans (maximum connu)

Dès le début septembre, la mésange fait quelques incursions dans les jardins après avoir passé l'été en forêt. A cause de la

mauvaise saison hivernale, elle s'est depuis fort longtemps rapprochée de l'homme. La mésange bleue se déplace en groupe et est très bavarde. Elle se tient sur les branches des arbres, des arbustes ou des buissons et ne vient que rarement au sol. Elle se nourrit de chenilles, araignées, insectes, larves. Sa légèreté lui permet toutes les acrobaties possibles pour venir à bout des graines, des fruits convoités. C'est le pilier des mangeoires, où elle se délecte des graines de tournesol. La période nuptiale passée, le nid choisi dans une infractuosité d'arbre, un trou de mur, une boîte aux lettres, la femelle peaufine le nid avant d'assurer l'incubation de 9 à 13 œufs. Les parents assurent le nourrissage des petits qui prennent leur envol sous 20 jours. Ils sont autonomes au cours de l'été mais restent groupés jusqu'à l'automne. Une 2^e couvée peut survenir.

D'autres de leurs congénères viendront alimenter une rubrique à paraître dans un prochain numéro.

Ghislaine Simonnot
d'après "Le traité Rustica des oiseaux du jardin"
de G. LESAFFRE, C. LEVESQUE et E. RISI,
éditions Rustica, 2007.

AIDONS LES OISEAUX PENDANT LA MAUVAISE SAISON

L'hiver, c'est la saison pour nourrir les oiseaux dans son jardin ou sur son balcon.

Pour les aider à passer la mauvaise saison bien sûr, mais c'est aussi l'occasion d'admirer de nombreuses espèces près de ses fenêtres car la faim les rend moins farouches.

Pour cela, il est conseillé de respecter quelques règles de base :

- Dès que vous avez commencé à nourrir, n'arrêtez pas subitement, surtout en période de gel ou de neige prolongée car les oiseaux habitués à venir chez vous auraient beaucoup de mal à chercher ailleurs. Le nourrissage doit débuter aux premiers vrais froids (fin novembre) et se terminer à la fin de l'hiver (mi-mars) quand leurs réserves de graisse sont épuisées.
- Ne pas oublier de nettoyer régulièrement les mangeoires des fientes et autres vieux aliments non consommés afin d'éviter la transmission de maladies.
- Donner de l'eau « tiède » pendant la période de gel (il n'y en a plus dans la nature) dans un récipient peu profond (pour éviter la noyade). Placer la mangeoire hors de portée des chats mais laisser quelques pommes au sol pour les Merles et les Grives.
- Ne pas donner d'aliments trop salés ou épicés et éviter le pain sec, ne pas utiliser d'alcool ni d'antigel dans l'eau.

Le menu :

Voici 3 spécialités incontournables :

- le tournesol pour les Mésanges, Sittelles, Verdiers, Pinsons, Gros-becs, Moineaux, Pigeons, Tourterelles.
- la margarine pour les Accenteurs, Rouge-gorges et Troglodytes.
- les pommes pour les Merles, Grives et Étourneaux.

A la carte :

Maïs concassé, avoine aplatie, riz cuit, millet rond, noix de coco fraîche, arachides non salées, noix, noisettes, vers de terre, asticots, graisse végétale, saindoux, lard nature, poires, raisins secs, feuilles de salade, pommes de terre cuites, pâtes cuites...

Bon appétit !

Stéphane Gaillard (Pnr Forêt d'Orient - LPO)

LES TROIS CIMETIÈRES

Le village de Mesnil-Saint-Père a le triste privilège d'avoir dû déplacer son cimetière à deux reprises en moins de deux siècles. Prélever des sépultures d'un endroit pour les réimplanter dans un autre est une épreuve pénible. Pourquoi ces déplacements ? L'histoire des trois cimetières de Mesnil-Saint-Père est édifiante.

Autrefois, depuis les temps les plus reculés, dans presque tous les villages, on a enterré les morts autour de l'église, lieu sacré censé les protéger.

La consultation du cadastre Napoléon de 1832 nous montre clairement la situation du cimetière de Mesnil-Saint Père de l'époque : entre l'église et la rue principale du village. Comme on peut le voir, la mairie-école n'existe pas.

Quatre ans plus tard, le 18 janvier 1836, le maire soumet au conseil municipal le projet de construction d'une maison d'école et d'un logement pour l'instituteur. Il expose la possibilité d'acheter la démolition d'un bâtiment de la ferme des Fourrières qui conviendrait parfaitement, selon lui, pour ce projet.

La réalisation se fera en 1838, le bâtiment sera implanté entre l'église et la rue principale, réduisant considérablement la surface du cimetière.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, différents travaux vont être réalisés. En 1867, le conseil décide de remplacer la haie qui clôture le cimetière : « *qui offre des vides suffisamment larges pour laisser passer des volailles, des oies et même des chèvres, état de chose qui blesse le respect dû au lieu des sépultures.* » On fera donc une palissade en pisseaux^(*) à l'intérieur de laquelle on plantera une nouvelle haie de jeunes plants.



L'église Saint-André de Mesnil-Saint-Père



En 1890, l'inspecteur d'Académie envoie une lettre dans laquelle il s'inquiète de la situation de l'école, en contrebas du cimetière. Il expose que celui-ci « *n'est séparé de l'école que par un fossé de 0,50 m environ, qu'il n'existe pas de mur de soutènement, qu'il reçoit à la base tous les égouts du cimetière sur lequel donnent les fenêtres du logement et de la classe, que le puits public où l'on peut puiser l'eau pour le service de l'école est également en contrebas du sol du cimetière, qu'au point de vue hygiénique, cette situation constitue un véritable danger pour la santé des élèves, de l'instituteur et de sa famille et qu'il y a lieu par conséquent de déplacer ledit cimetière.* »

Cette injonction n'ayant pas eu de suite 14 ans plus tard, c'est le préfet qui, en 1904, revient à la charge dans les mêmes termes.

Le conseil, après avoir délibéré, émet une position négative : « *considérant que le terrain dudit cimetière est essentiellement argileux et qu'il résulte de là que les égouts sont complètement nuls, qu'aucun cas de maladie épidémique ne s'est déclaré depuis que la construction de l'école, qui remonte à 60 ans environ, que le déplacement du cimetière amènerait le mécontentement de la plus grande partie de la population, que cette transformation nécessiterait des dépenses auxquelles la commune ne peut faire face en ce moment, pour ces motifs, le conseil, à l'unanimité, est d'avis de maintenir le cimetière dans son emplacement actuel.* »

Il s'écoulera encore 8 ans avant que le maire ne remette la question à l'ordre du jour de son conseil, en juin 1912. Il fait d'abord remarquer que le cimetière est plein de tombes et que les inhumations nouvelles sont devenues difficiles, puis il soulève à nouveau le problème de la salubrité publique dans les mêmes termes que ceux du préfet et de l'inspecteur d'Académie et conclut sur la nécessité de le transférer dans un endroit suffisamment étendu et placé de façon qu'il n'y ait aucune crainte d'insalubrité pour le bourg.

Le projet est, cette fois, adopté à l'unanimité.

Le lieu choisi sera un terrain situé sur la voie haute, auquel on accèdera par la voie de la Mission qui passe devant l'église et qui sera aménagée.

DE MESNIL-SAINT-PÈRE

Je passe sur les formalités d'usage qui finissent par aboutir et les travaux peuvent commencer au printemps 1914. Ils ont été adjugés à monsieur Petit, maçon à Verrières.

La guerre éclate, les travaux sont arrêtés à la mobilisation.

En 1917, le cimetière n'a plus aucune place disponible pour recevoir de nouvelles inhumations. La guerre apporte son lot de victimes. Il est urgent que les travaux reprennent, d'autant que les maçonneries déjà réalisées et laissées à l'abandon depuis 3 ans se dégradent sous l'effet des intempéries. Hélas, monsieur Petit est porté disparu.

La situation continue de se détériorer, au point qu'en 1918 le maire demande au préfet de pouvoir faire des inhumations dans le nouveau cimetière, bien qu'il ne soit pas terminé.

En août 1919, le maire traite avec madame Petit qui a pris la suite de son mari dans l'entreprise familiale, la continuation des travaux, ce qui entraîne la réactualisation du devis de 1914, les prix et les coûts ne sont plus ceux d'avant-guerre.

Finalement, c'est seulement le 13 août 1922 que le maire peut enfin annoncer à ses administrés qu'à partir du 1er septembre, les inhumations seront faites dans le nouveau cimetière.

Il se trouve, nous l'avons vu, à l'extrémité de la voie de la mission, qui passe devant l'église, au pied de la voie haute qui constitue une ligne de crête au nord du village. Sur les lieux, la tuilerie « la Champenoise » et quelques maisons. Le long de la Mission qui y mène, des prairies et des vergers. Un trajet bucolique verdoyant que le corbillard, acheté en 1917, va parcourir durant plus de 40 ans pour conduire les habitants de Mesnil-Saint-Père à leur dernière demeure... qui, pas plus que la première ne sera en mesure de leur garantir le repos éternel.

Malgré la réticence des administrés, l'idée d'un lac-réservoir a fait son chemin.

Depuis l'année 1910 et ses terribles inondations, on parlait d'un projet de construction d'un réservoir qui permettrait de réguler



Stèle d'Ernest-Joseph Vierdet, décédé le 18 novembre 1901, toujours en place au premier cimetière fermé en 1922



Stèle de Marguerite Moguet, qui a connu les 3 cimetières, la jeune fille est décédée le 29 août 1899



Le nouveau cimetière le long de la D43

les eaux de la Seine, cette belle cuvette argileuse occupée par la forêt d'Orient constituait le site idéal. Le temps s'est écoulé, deux guerres ont modifié l'ordre des priorités, jusqu'à ce qu'en 1956 le projet soit enfin entériné par la population qui avait enfin compris que la réalisation était inéluctable, avec toutes les transformations que cela allait entraîner dans la configuration du village. Et notamment pour le cimetière qui allait se trouver dans l'emprise de l'ouvrage : lorsque le réservoir sera à son plus haut niveau, l'eau arrivera jusqu'à la ligne de crête devenue une digue.

Une nouvelle fois, les habitants de Mesnil vont voir les dernières demeures de leurs parents changer de terre d'accueil. L'inauguration du bassin interviendra en 1966, la mise en eau attendra 1968. Le cimetière de Mesnil-Saint-Père n'était pas du bon côté de la ligne de crête, 180 tombes devront être déplacées.

L'ancien cimetière n'est pourtant pas abandonné. Des tombes sont régulièrement fleuries, jusqu'à ce que les plus anciens du village, qui continuaient à honorer leurs morts, disparaissent à leur tour et alors, les vieux monuments conservés sur les lieux vont se dégrader.

Aujourd'hui, grâce à un intelligent travail de remise en valeur, ce lieu de mémoire a retrouvé toute sa dignité, sur laquelle est venu se greffer un indéniable charme romantique. Au pied de l'église en briques du XII^e, restaurée aux XVI^e, et XIX^e siècles, en grande nécessité de nouveaux travaux, les imposantes pierres tombales de la famille Urich semblent défier le temps en perpétuant le souvenir de ces propriétaires du domaine de Saint-Blaise du milieu du 19^e siècle. Une cinquantaine de stèles, proprement entretenues, avec ou sans leurs croix, veillent toujours sur les lieux.

L'emplacement du nouveau cimetière doit être implanter à 500 mètres du centre du village le long de la D43, à l'opposé de la direction du lac.

Le nouvel emplacement sera soigneusement réfléchi : les expériences précédentes engendrent la prudence.

Jacques Delanoue

DES CIRCUITS COURTS OU DE PROXIMITÉ ? (SUITE)

Réduire la distance entre la fourche et la fourchette !

L'agro alimentaire est bien-sûr le premier concerné par les circuits courts et de proximité et la création de vente directe a permis à certaines exploitations agricoles de maintenir leur activité. Un peu plus de 1100 exploitations agricoles pratiquent la vente directe en Champagne-Ardenne. Pourtant notre région occupe la dernière place en ce domaine. En France, 20% des producteurs commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts (4,2% en CA).

Le miel, les fruits et légumes, la viande sont actuellement les produits les plus prisés.

La grande distribution ne s'y est pas trompée et la proposition de produits locaux s'est grandement intensifiée ces dernières années. 60% des achats de ce type se font d'ailleurs par ce biais !

Mais attention, la seule proximité si elle permet plus de transparence n'est pas obligatoirement un gage de qualité et la vigilance du consommateur (aidée aussi par les labels) reste nécessaire.

Mais pas seulement !

Le "produire et consommer local" peut concerner bien d'autres domaines comme l'énergie par exemple (déchets, bois, vent...). La Région est actuellement dépendante à 95% de l'extérieur. Le bon sens serait de se réapproprié ce domaine. Se servir des ressources locales pour les besoins locaux. L'agence locale de l'énergie des Ardennes indique d'ailleurs qu'un tiers des besoins des Ardennais pourrait être couvert par les ressources locales dès 2020 !

Chercher par principe près de soi avant de chercher ailleurs, c'est un changement d'état d'esprit. La proximité peut s'organiser en développant les filières, les groupements, les coopératives, les échanges et la mutualisation de services à tous les niveaux des entreprises.

A noter également qu'il serait intéressant de pouvoir faire évoluer les règles des marchés publics afin que l'avantage local puisse être pris en compte.

Economiquement, socialement et sur le plan environnemental, les territoires ruraux comme le nôtre auraient tout à y gagner et leurs habitants aussi !

Un avenir certain

Avons-nous la capacité de plus produire, transporter, distribuer localement ?

Même s'il n'est pas question de vivre en autarcie, la réflexion mérite d'être menée et la marge de progrès possible est importante si les courts prennent le chemin de la modernité et de l'innovation.

Pour être durable, l'offre doit être régulière, de qualité et les prix raisonnables.

Elle doit également être organisée. En effet, circuit court ne signifie pas retour à des systèmes de vente d'antan et si le consommateur doit faire des kilomètres pour aller chercher son panier de légumes, ce ne sera ni efficace en terme d'impact environnemental ni compatible avec les contraintes de temps !

Voilà pourquoi il existe maintenant des magasins de producteurs regroupés ou des « drive fermiers » qui permettent de commander ses produits sur internet et de les récupérer une fois par semaine dans un point de vente collectif !

Quelques autres initiatives intéressantes : la campagne « savourez la Champagne-Ardenne » qui pourrait aussi se décliner plus localement, l'introduction de produits locaux dans la restauration scolaire, ou la plate-forme pilotée par la Chambre régionale d'économie sociale www.achats-responsables-ca.org.

Armande Spilmann

SAVEZ-VOUS QUE ?

PINEY : RESTAURATION D'UNE CROIX DE CHEMIN

Nombreux sont encore les villages qui ont parmi leurs voies de circulation une rue du Calvaire, c'était le cas à Piney, jusqu'après la dernière guerre.

La paix revenue, Piney a eu à honorer ses martyrs. En 1945, on débaptise la rue pour la consacrer à la mémoire de deux frères, enfants du pays, morts pour la France : André Hubert, quartier-maître canonier du torpilleur « Orange », mort pour la France à Boulogne-sur-Mer le 23 mai 1940, et Gilbert, son frère cadet, maquisard des Force Françaises de l'Intérieur, mort pour la France à Grancey le 5 août 1944.



L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Piney et Alentours (asppa) en collaboration avec les Amis des Croix de Pays de Lantages, vient de terminer la réinstallation d'un nouveau calvaire à la place de l'ancien. Les bénévoles de l'asppa ont confectionné la croix, les Amis de Lantages ont fourni la pierre et la commune de Piney a réalisé les travaux d'infrastructure, merci à tous...

Le nom de la rue restera naturellement attaché au souvenir du martyr des frères Hubert.

André Thiennot, pour l'asppa

ON A LU

LES CROIX PERLÉES



L'association "Les Amis des Croix de Pays" a désiré éditer un livre portant sur les croix perlées des églises de l'Aube. Ce fascicule de 100 pages comporte une multitude de photos, toutes localisées, illustrant les propos du photographe Pierre Garraud. Riche de cette iconographie, le lecteur pourra aisément retrouver les lieux et le type de croix répertoriés grâce à une carte et un tableau à double entrée. Les explications

sont claires et précises et lorsqu'il n'y a pas de certitude, les différentes hypothèses sont proposées. Les définitions apportent au lecteur non spécialisé une aide précieuse.

Dans cet ouvrage, on ne trouve pas seulement les croix perlées mais également les graffitis et les différents supports sur lesquels ils se trouvent.

Un ouvrage agréable à lire et surtout un plaisir pour les yeux à avoir dans votre bibliothèque et encore mieux, c'est de l'emporter sur les lieux indiqués afin de voir de vos yeux, ces traces du passé.

Vous trouverez ce livre au prix de 15 euros au siège de l'association : Jean-Louis Sauvage 10210 Lantages et au domicile de Pierre Garraud 10220 Mesnil Sellières.

Véronique Lamblin

3 THÈMES POUR 4 CIRCUITS

« Léon Moynet, la Sainterie et ses œuvres » le dimanche 16 juin 2013

Une cinquantaine de personnes ont suivi ce circuit en covoiturage guidé par Maurice Bellenoue. Ils ont pu suivre les traces de Léon Moynet et appréhender les spécificités des œuvres de la Sainterie de Vendevre dans les églises de Vendevre-sur-Barse, Bossancourt, Magny-Fouchard, La Villeneuve au Chêne et Lusigny-sur-Barse.



Un même thème pour deux circuits : « Histoire de vitraux et vitraux dans l'histoire des églises du Parc »

Sous la houlette de Malika BOUMAZA, Responsable de la politique des publics pour le Cité du Vitrail, et Danielle Minois, historienne, deux circuits ont été proposés.



Le premier rendez-vous, le dimanche 30 juin dernier, a réuni 37 personnes. La visite de l'exposition « Archives et vitrail », la rencontre avec une vitrailiste et son travail et la découverte des vitraux datés du 16^e au 21^e siècle dans les églises situées sur le territoire Ouest du PNRFO (Géraudot, Brantigny, Montangon, Rouilly-Sacey, Luyères, Lusigny-sur-Barse et Montiéramey) ont enchanté les participants éclairés par les commentaires des deux guides.

Un deuxième rendez-vous a eu lieu le samedi 3 août, cette fois-ci sur le territoire Nord-Est du Parc, attirant 53 personnes. Ce deuxième itinéraire a permis de découvrir la richesse des églises de Vendevre-sur-Barse, Dienville, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Maizières-lès-Brienne, Hampigny, Villeret, Chavanges et Rosnay-l'Hôpital.

« De Troyes à Bar-sur-Aube : les Foires de Champagne » :

Le 6 juillet dernier, 44 personnes ont pu suivre ce circuit commenté par Jean-Claude Czmarra et Gérard Schild tout deux encostumés.

Pour la première étape, les participants ont pu déambuler dans Troyes et son quartier des Foires situé autour de l'église Saint-Jean. Les participants ont eu le privilège de visiter deux caves exceptionnelles (servant à l'entrepôt des marchandises et au show-rooms). La promenade s'est poursuivie vers l'hôtel des Angoiselles (construit par des marchands italiens), puis terminée dans la rue François Gentil (ancienne « rue de Montpellier »).



En route pour Bar-sur-Aube, le groupe s'est arrêté à Spoy pour admirer le pont romain, là où l'ancienne route moyenâgeuse empruntée par les marchands se rendant à Troyes depuis Bar-sur-Aube passait.

Le reste de la journée s'est déroulé à Bar-sur-Aube avec la découverte de son quartier des Foires autour des églises Saint Maclou et Saint Pierre, son magnifique halloy, la Chapelle Saint-Jean, le cellier aux moines (ancienne maison de ville des moines de Clairvaux), l'ancien grenier à sel.

La journée s'est terminée par la visite d'un pressoir et une réception offerte par l'Office de tourisme de Bar-sur-Aube.



ACTUALITÉS DU PARC

Journées nationales des Parcs

La nouvelle est parvenue au mois d'août : le PNRFO sera organisateur avec la Fédération des Parcs des Journées nationales d'octobre 2014. Ce sera la première fois de son histoire, pourtant longue (44 ans), qu'il accueillera les quelque 800 congressistes, élus, personnels ou partenaires des 48 Parcs métropolitains ou d'outre-mer.

Une préparation intense qui va sans doute démarrer très vite et une belle opportunité de vitrine pour notre territoire.

Inauguration du centre de permis de chasser

Le 5 septembre dernier était inauguré le centre de formation et d'examen du permis de chasser en remplacement de l'espace mis à disposition précédemment à Courteranges par le magasin « Chasse et pêche Mangin ».

Bien que la réalisation de ce type d'infrastructure soit une obligation légale depuis 2001, il aura fallu du temps et de l'énergie pour convaincre de sa nécessité et trouver le lieu qui pouvait être le plus adapté. C'est donc dans un véritable écrin de verdure, à l'arrière de la ferme de Vaudemanche à Dosches, au centre du département et au cœur du PNRFO que se situent les différents parcours bourrés de technologie et destinés à former les apprentis chasseurs au respect des règles de bonne pratique et surtout des conditions optimales de sécurité.

Le centre, qui ne sera utilisé que quelques jours par mois pour sa vocation originelle, aura également un rôle touristique et environnemental. Dans cette optique, un bâtiment d'accueil polyvalent en bois de belle facture a été implanté, il est bien intégré à l'environnement et tous les chemins d'accès sont gravillonnés et non bitumés.

Un sentier et une mare pédagogiques, un verger conservatoire et des aménagements paysagers ont été prévus mais ne sont pas encore réalisés.

Ils devront voir le jour rapidement pour respecter les engagements pris et les objectifs environnementaux partagés par la Fédération de chasse, la Mairie de Dosches, le Parc naturel de la Forêt d'Orient et les autres partenaires institutionnels.

Forêt « Hermès »

C'est en bonne voie, le massif forestier du Grand Orient (552 ha) qui était depuis 1995 propriété de la famille Hermès (après l'avoir été du Centre hospitalier de Troyes) devrait pouvoir rester forêt publique grâce à son acquisition (avec l'aide en particulier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de l'EPTB des Grands lacs de Seine, des fonds européens) par le Conservatoire du littoral.

La gestion de ce massif exceptionnel serait confiée conjointement à l'ONF et au Parc afin d'en assurer la conservation et l'exploitation de façon durable.

A noter que cet espace comprend également l'actuel pavillon Saint-Charles.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur l'histoire de ce bâtiment !

RANDONNÉES

(2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)



Samedi 12 octobre
Randonnée autour du festival Ecol'Aube (découverte de la biodiversité)
 RDV à 14h devant la mairie de Dosches

Samedi 9 novembre
Randonnée « à deux bâtons »
 RDV à 13h30 place de la mairie de Thennelières

Samedi 14 décembre
Randonnée « Ballastières »
 RDV à 13h30 devant le stade de Cléry

VISITE GUIDÉE

(2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les habitants du village concerné)

Samedi 28 septembre
Découvrez mon village : Lusigny-sur-Barse
 RDV à 15h00 place de l'Europe



CINÉMA

À MONTIERAMEY

Mardi 15 octobre 2013 à 20h30 :

Fanny

de Daniel Auteuil
 avec Daniel Auteuil, Victoire Belezzy, Jean-Pierre Darroussin...

Mardi 26 novembre à 20h30 :

Elle s'en va

de Emmanuelle Bercot
 avec Catherine Deneuve, Nemo Schiffman...

Mardi 17 décembre à 20h30 :

L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T. S. Spivet

de Jean-Pierre Jeunet
 avec Helena Bonham Carter, Judy Davis...

LE FESTIVAL ECOL'AUBE S'INVITE A DOSCHES



Pour sa troisième édition, l'équipe de bénévoles du festival Ecol'Aube a décidé en collaboration avec la commune de Dosches, l'association des Moulins à vent champenois et l'association des Amis du Parc de prendre ses quartiers sur le site plein de charme du moulin et de la nouvelle salle polyvalente de la commune de Dosches, appelée joliment "La rose aux vents".

Ce festival représente l'occasion de réfléchir ensemble aux alternatives à la société de consommation autour de table-rondes et conférences, de se retrouver autour de produits bio à déguster, en écoutant des artistes que la cause environnementale importe, et de découvrir les producteurs et artisans locaux.

Au programme de ces 2 journées de festivités qui se dérouleront le samedi 12 et dimanche 13 octobre prochain : des conférences (les oiseaux migrateurs, biodiversité en Champagne-Ardenne, se nourrir autrement, se soigner autrement, l'éco-construction), des tables-rondes (pourquoi les circuits courts ?, une restauration scolaire plus bio ?), des concerts, des animations, des ateliers (faire ses produits d'entretien soi-même, tressage de plantes sauvages, etc). Le programme complet est disponible sur le site : www.ecolaubefestival.over-blog.com

« A TIRE D'AILES »



Ce thème sur nos amis oiseaux sera proposé aux écoles du Parc pour l'année scolaire 2013-2014.

Comme chaque année liberté sera laissée aux enseignants pour l'exploiter dans les disciplines qu'ils souhaitent en fonction des niveaux de leur classe.

Le champ d'exploration sera aussi vaste que les distances que nos hôtes migrateurs sont amenés à parcourir et nous serons sans doute, comme lors des projets précédents, surpris de l'inventivité des élèves et de leurs enseignants !

Rendez-vous donc en juin 2014 pour l'exposition des œuvres collectives et la remise des récompenses aux classes participantes.

Pour plus d'information, une plaquette de présentation est disponible sur demande (Courriel : aap.pnrfo@wanadoo.fr Tél : 03 25 41 07 83).

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2013

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
 Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : André Thiennot
 Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wieczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret, JP Voulminot, G. Labille, G. Simmonot, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
 Mars 2013 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
 Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
 Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.
 Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

